

**RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU
PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ¹**

1^{er} JANVIER – 31 DECEMBRE 2018

<p>Titre du Programme & Référence</p> <p>Titre du Programme REDD+: Appui à la Réforme de l'Aménagement du Territoire Réf. du Programme (le cas échéant): - Numéro de référence du Programme/MPTF Office:² 00105282</p>	<p>Localité, Secteur/Thème(s) du Programme</p> <p>(le cas échéant) Localité : National</p> <p>Secteur/Thème(s) : Aménagement du Territoire</p>
<p>Organisation participante</p> <p>Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)</p>	<p>Partenaires de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Aménagement du Territoire et Rénovation de la Ville (MATRV), • WRI
<p>Budget du Programme (US\$)</p> <p>Contribution du Fonds:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribution de(s) agence(s) : - • Contribution du Gouvernement : - • Autres Contributions [donateur(s)]: 4.000.000 US\$ (addendum AT) <p>TOTAL : 4.000.000 US\$</p>	<p>Durée du Programme (mois)</p> <p>Durée totale (mois): 48 mois</p> <p>Date de démarrage³ : 19/04/2017 Date de clôture originale⁴ : 18/04/2021 Date de clôture actuelle⁵ : 18/04/2021</p>
<p>Evaluation du Programme</p> <p>Evaluation – (à joindre le cas échéant) Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant) Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Soumis par:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nom: Dominic Sam ○ Titre: Directeur Pays ○ Organisation participante: PNUD ○ Adresse e-mail: dominic.sam@undp.org

¹ Le terme "programme REDD+" est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.

² Le numéro de référence du programme REDD+ est le même que celui sur le message de notification, aussi appelé "Project ID" sur le [MPTF Office GATEWAY](#).

³ La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office ([MPTF Office GATEWAY](#)).

⁴ Tel qu'approuvé sur le document de programme original par le Comité de Pilotage du FONAREDD. ³³ En cas de prolongation du programme, la date de clôture révisée et approuvée doit être reflétée ici. Si la prolongation n'est pas approuvée, la date de clôture actuelle est la même que la date de clôture initiale. La date de clôture est la même que la date de clôture opérationnelle, qui fait référence au moment où toutes les activités du programme REDD+ ont été complétées par l'Organisation Participante responsable.

Table des matières

ACRONYMES	4
RÉSUMÉ.....	5
I. OBJECTIFS	7
II. RESULTATS.....	8
i) Section Narrative descriptive.....	8
1) Progrès réalisés en 2018	8
2) Contraintes majeures et pistes de solutions.....	12
3) Défis majeurs	13
4) Leçons apprises et meilleures pratiques	13
5) Révision programmatique	13
6) Appréciation qualitative	14
ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance.....	15
iii) Jalon de la LOI.....	21
iv) Gestion participative.....	23
v) Narratif sur l'aspect genre	30
vi) Respect des Normes et Gestion Environnementale et Sociale.....	30
vii) Gestion des risques	31
viii) Illustration narrative spécifique	36
ix) Modalités de suivi	36
x) Ressources	36
III. ANNEXES	38

ACRONYMES

AT	: Aménagement du Territoire
AO	: Appel d'offre
CAFI	: Central African Forest Initiative (Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale)
CAT	: Cellule d'Appui Technique à la Réforme de l'Aménagement du Territoire
CCCA	: Cadre de consultation et concertation sur l'Aménagement du Territoire
CONARAT	: Commission Nationale de la Réforme de l'Aménagement du Territoire
COFIL	: Comité de Pilotage
COPIRAT	: Comité de pilotage intersectoriel de la réforme de l'Aménagement du Territoire
CTS	: Comité Technique de Suivi de la réforme
DIM	: Direct Implementation Modality
FONAREDD	: Fonds National REDD+
GM	: Guides méthodologiques
LOI	: Letter for Intente (Lettre d'intention)
MATRV	: Ministère de l'Aménagement du Territoire et Rénovation de la Ville
PA	: Peuples autochtones
PARAT	: Programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du Territoire
PGDF	: Programme Gestion Durable des Forêts
PIREDD	: Programme Intégré REDD+
PLAT	: Plan Local d'Aménagement du Territoire
PLAT	: Plan Local d'Aménagement du Territoire
PLCAT	: Projet de Loi-cadre sur l'Aménagement du Territoire
PNAT	: Politique national de l'Aménagement du Territoire
PNSD	: Plan national stratégique de développement
PRODOC	: Document du programme
PTA	: Plan de travail annuel
RDC	: République Démocratique du Congo
REDD+	: Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
REDD+	: Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts ainsi la conservation, la gestion durable et l'augmentation des stocks de carbone forestier
SG	: Secrétariat général
SNAT	: Schéma National d'Aménagement du Territoire
SPAT	: Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire
TdR	: Termes de Référence

RÉSUMÉ

Globalement, le PARAT vise à soutenir la stratégie la Stratégie-cadre nationale REDD+ de la RDC. De manière spécifique, son objectif est de doter le pays d'une PNAT respectueuse de la ressource forestière, des droits et besoins des communautés locales y compris des PA (pygmées) ainsi que, d'un SNAT dans une perspective de gestion rationnelle, durable et économe de l'espace. Les activités du programme sont articulées autour de trois volets suivants : juridique et réglementaire, institutionnel et organisationnel et technique.

En 2017, les efforts ont été concentrés sur le lancement du processus de la réforme de l'AT dans son ensemble ainsi que la définition des orientations stratégiques et l'harmonisation des approches méthodologiques de ce processus. Outre ce résultat, le programme a mis en place, un « Comité technique de suivi de la réforme de l'AT » multi-acteurs/multisectoriel a été mis en place pour assurer les échanges, les concertations et les dialogues sur la réforme de l'AT.

L'année 2018 a consacré la matérialisation et la montée en puissance des efforts déployés depuis 2017. Au cours de cette période, le programme a pu réaliser d'importants progrès décrits ci-dessous.

Par rapport au volet 1 (juridique et règlementaire) dont le seul résultat attendu (produit 1) est l'élaboration de la PNAT et du PLCAT, des progrès importants ont été réalisés. Ceux-ci portent sur : (i) la validation des approches méthodologiques et de la feuille de route de ce processus ainsi que et (ii) la réalisation de l'esquisse du diagnostic sur la problématique de l'AT en RDC à partir des données disponibles. Ces progrès ont été obtenus grâce aux appuis suivants : (i) la signature en date du 10 septembre 2019, d'un contrat avec le groupement de firmes « IDEA CONSULT INTERNATIONAL & AED CONSULT », (ii) la mobilisation des parties prenantes, (iii) lancement officiel des travaux d'élaboration de la PNAT et du PLCAT ainsi que (iv) l'analyse des données en vue d'établir le diagnostic des problèmes majeurs de l'AT en RDC, de formuler les orientations stratégiques et les lignes directrices de la PNAT et du PLCAT. Au nombre des avancées figurent également ; le lancement officiel de campagne de sensibilisation et de vulgarisation sur le concept « AT » ainsi que l'élaboration de l'ébauche du plan de communication de la réforme de l'AT.

Concernant le volet 2 (institutionnel et organisationnel), il convient de rappeler les deux résultats (produits) attendus suivants : (i) la dotation du MATRV, d'institutions de pilotage et de mise en œuvre de la réforme de l'AT performantes et professionnelles (produit 2), ainsi que (ii) le renforcement des capacités humaines et matérielles du MATRV mais aussi de son leadership et de son appui à ce processus (produit 3). Deux progrès majeurs ont été réalisés dans le cadre de ce volet. Il s'agit : (i) du renforcement des capacités du MATRV en matière de pilotage politique, de concertation et de dialogue intersectoriel de la réforme de l'AT, (ii) de la mobilisation de l'expertise technique d'appoint requise pour la conduite de ce processus ainsi que (iii) du début de réflexion sur l'élaboration du guide méthodologique pour le zonage participatif des terroirs villageois et entités territoriales (jalon 2018).

Pour le compte du produit 2, les appuis ayant contribué à ces progrès sont : (i) le lancement du processus de création du COPIRAT dont le projet de Décret se trouve actuellement à la

commission de lois du Gouvernement pour examen et validation ainsi que (ii) l'opérationnalisation du Comité technique provisoire de la réforme de l'AT en attendant ce Décret. Par contre, le produit 3 y a contribué au travers : (i) l'amélioration des conditions de travail du SG à l'AT en termes de commodités de fonctionnement, (ii) la mise en place (en juillet 2018) et le fonctionnement régulier de la CAT, une structure basée au sein du SG à l'AT composée de dix (10) experts nationaux et chargée d'appuyer l'ensemble du processus de la réforme de l'AT, d'en assurer l'appropriation et la pérennisation après le départ des firmes spécialisées, (iii) la mobilisation de l'expertise technique de « World Resources Institute » (WRI) pour la mise en œuvre de certaines activités du programme, (iv) mobilisation d'une expertise complémentaire pour renforcer la coordination du programme, (v) l'élaboration du draft de rapport sur la situation juridique de l'AT et la mise à disposition d'une base de données sectorielles par la CAT, (vi) le début de réflexion sur la mise en place des groupes de travail sectoriels (TdR en cours d'élaboration) et (vi) l'organisation de deux ateliers de réflexion dans sur le guide méthodologique pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et des entités territoriales. Ces assises ont permis d'identifier et d'harmoniser les approches méthodologiques existantes de planification de développement et de l'AT à tous les échelons de gouvernance (national, provincial et local).

Le volet 3 (technique) comprend un seul résultat (produit 4) et vise à doter la RDC, d'une vision commune sur l'affectation de l'espace qui oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable. Comme progrès, il s'est agi : (i) de la mobilisation de l'expertise technique, (ii) du consensus avec les parties prenantes sur les approches méthodologiques assortie d'une feuille de route de route robuste pour la réalisation du SNAT et l'élaboration des GM en appui aux processus provinciaux d'AT et (iii) du début des travaux d'analyse des données afin d'établir les diagnostics sectoriels dont les résultats serviront à la formulation des options stratégiques pour le SNAT. Les activités clés ayant permis de les réaliser sont : (i) la signature en date du 10 septembre 2018, d'un contrat avec le groupement de firmes « STUDI International & IDEA Consult International », (ii) l'atelier de démarrage officiel des activités de la firme et (iii) la collecte des données pour l'établissement des diagnostics sectoriels et orientations stratégiques pour le SNAT.

L'année 2018 a été marqué par la soumission d'un addendum au programme auprès du FONAREDD pour mobiliser des ressources financières additionnelles auprès de CAFI. Après son approbation par le 5ème COPIL du FONAREDD, 4 Millions \$ ont été alloués au programme, ce qui porte son budget initial est de 4 millions \$ est porté à 8 millions \$. Cette rallonge sera utilisée dès 2019 pour renforcer le budget du volet « institutionnel et organisationnel », mais aussi pour financer des activités non programmées suite à l'insuffisance de budget initial et de nouvelles activités jugées pertinentes et pour renforcer la coordination du programme.

Enfin, il y a lieu de mentionner les contraintes auxquelles le programme s'est confronté en 2018. Les plus importantes d'entre elles sont : (i) la mobilisation tardive de financement additionnel de l'addendum au programme AT, (ii) le retard dans la mise en place des organes de pilotage de la réforme (COPIRAT), (iii) la faiblesse des capacités de l'équipe de coordination du programme et (iv) le contexte politique non favorable au bon déroulement des activités et dominé par les élections générales dans le pays.

I. OBJECTIFS

L'objectif global du PARAT est de soutenir la stratégie d'atténuation aux changements climatiques connue sous le nom de « Stratégie-cadre nationale REDD+ » de la RDC. De manière spécifique, il s'agit de doter le pays : (i) d'une PNAT respectueuse de la ressource forestière, des droits et besoins des communautés locales y compris des PA (pygmées) ainsi que, (ii) d'un SNAT dans une perspective de gestion rationnelle, durable et économe de l'espace.

Pour atteindre ces objectifs, les activités sont articulées autour de trois volets suivants : (i) **volet juridique et réglementaire** portant sur la mettre en place les fondements de l'AT en RDC (PNAT et PLCAT), (ii) **volet institutionnel et organisationnel** axé sur la mise en place et le fonctionnement des structures de pilotage et mise en œuvre de la réforme de l'AT ainsi que le renforcement des capacités du MATRV et, (iii) **volet technique** focalisé sur le développement des outils de planification spatiale de l'AT en articulation la REDD+ (SNAT, SPAT,...).

Le PARAT devra également assurer la cohérence entre le processus national de l'AT et ceux conduits par les PIREDD dans le cadre des SPAT. Il incorporera en outre les résultats de la planification géographique des forêts, activité en charge du PGDF afin de permettre au SNAT de consolider et posera les arbitrages sur les usages économiques, écologiques et communautaires des territoires.

Ce programme contribue à la réalisation du Plan d'investissement du FONAREDD à travers son effet 5 portant sur une meilleure planification des activités humaines permettant une optimisation de l'utilisation de l'espace et une diminution de leur impact sur les forêts.

Par rapport aux engagements pris par la RDC dans le cadre la LOI signée avec CAFI, les jalons concernés par l'AT sont les suivants :

- Jalons 2018 : (i) les « **analyses de base** » pour l'élaboration d'une politique de l'AT intégrant les objectifs de la Stratégie cadre nationale REDD+ sont disponibles ; (ii) un « **guide méthodologique** » est élaboré, accompagné de normes de qualité claires, pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois - comprenant les terres utilisées et occupées par les communautés locales et les peuples autochtones – et des entités territoriales, dans le cadre des programmes intégrés et sur base des démarches locales de planification déjà réalisée, et (iii) un effort ciblé pour garantir que la « **programmation géographique nécessaire à la levée du moratoire** » sur les concessions forestières industrielles sera réalisée dans le cadre d'une démarche de l'AT.
- Jalon 2020 : une « **politique de l'Aménagement du Territoire** » respectueuse de la ressource forestière et des droits et besoins des communautés locales et peuples autochtones, et des « schémas directeurs provinciaux de l'Aménagement du Territoire » développés dans toutes les zones des programmes intégrés et validés dans au moins trois zones de programmes intégrés.

II. RESULTATS

i) Section Narrative descriptive

1) Progrès réalisés en 2018

Les progrès vers les résultats et changements obtenus de janvier à décembre 2018 sont présentés par volet et par produit dans les paragraphes ci-dessous.

Volet 1 : Juridique et réglementaire

Ce volet comporte un seul produit (**le produit 1**) portant sur à la mise à disposition de la RDC, d'un **référentiel juridique et réglementaire de l'AT**, un préalable sans lequel, il n'est pas possible d'envisager une réforme de l'AT dans le contexte de la RDC. C'est pour cette raison que le programme a prévu de doter le pays de deux (2) instruments suivants : (i) la Politique nationale de l'AT (PNAT) et (ii) le projet de Loi-cadre sur l'AT (PLCAT). En plus de ces deux instruments, le programme développera et appuiera la mise en œuvre d'un « **plan de communication** » du MATRV sur la réforme de l'AT. Cet outil sera utilisé pour assurer la communication et la vulgarisation de la PNAT et du PLCAT.

La PNAT est un instrument de cadrage consensuel à assurer la cohérence et l'arbitrage entre les politiques sectorielles et les logiques territoriales dans une perspective de gestion durable des ressources naturelles et de l'utilisation optimale de l'espace national. Elle est aussi un document de stratégie qui décline la démarche de l'Etat congolais pour gérer les enjeux stratégiques auxquels le pays est confronté. Le PLCAT quant à lui, vient à la suite de l'adoption de la PNAT pour en traduire juridiquement les principes ainsi que les actions et en préciser les champs d'application.

Conformément à la LOI signée entre CAFI et la RDC, la réalisation de la PNAT (jalon 2020 de l'AT) devrait intervenir en 2020. Cependant, afin d'assurer la cohérence entre ces instruments juridiques et les outils de planification spatiale à l'échelle nationale et provinciale (SNAT, SPAT, macrozonage, etc.), il a été décidé de programmer leur réalisation en 2018 (cf. PTA 2018). Ce résultat n'a pas été obtenu à cause du temps relativement long pris par le processus de recrutement de l'expertise spécialisée en la matière, mais le programme a réalisé les progrès substantiels y contribuant ci-après :

- Signature le 10 septembre 2018, d'un contrat entre le PNUD et le groupement de firmes « **IDEA CONSULT INTERNATIONAL & AED CONSULT** » pour conduire le processus d'élaboration de la PNAT et du PLCAT. Intervenue au bout d'un processus compétitif et participatif lancé en juillet 2017, cette grande avancée a permis de mobiliser les parties prenantes et de lancer les travaux sur l'élaboration de la PNAT et du PLCAT ;
- Démarrage effectif des travaux du processus d'élaboration de la PNAT et du PLCAT au cours de l'atelier du 11/10/2018 regroupant les représentants de la firme et des parties prenantes. Cette assise a servi également de cadre pour s'accorder sur : (i) la feuille de route globale de la réforme AT, (ii) les livrables (qualité, validation et respect des délais) attendus de la firme et (iii) les cadres de coordination et de collaboration pour mener à bien cette réforme.

- Recadrage méthodologique du processus de l'élaboration de la PNAT et du PLCAT dont la note a fait l'objet d'une validation par les parties prenantes clés de la réforme de l'AT au cours de l'atelier ad hoc organisé à Kinshasa du 21-23/11/2019,
- Début d'analyse des données collectées sur les problématiques majeures de l'AT en RDC afin d'établir les diagnostics sectoriels qui permettront de formuler la vision nationale, les principes directeurs ainsi que des orientations stratégiques de la PNAT.

Par rapport à la communication et vulgarisation des instruments et outils de l'AT, des efforts ont été fournis pour mobiliser les parties prenantes clés à travers l'organisation d'une « campagne de sensibilisation sur le concept « AT » et « le processus de la réforme de l'AT ». Ce travail se poursuivra en 2019. Par ailleurs, le draft du plan de communication du MATRV sur la réforme de l'AT est déjà disponible. Il sera enrichi, finalisé et mis en œuvre en 2019.

En résumé, on peut retenir, sur ce volet, que l'expertise est mobilisée, le cadre de concertation et de pilotage politique du processus de l'élaboration de la politique de l'AT est mis en place, les approches méthodologiques ainsi que la feuille de route ont été validées. Aussi, une esquisse du diagnostic a été réalisée. Ce qui devrait permettre d'avancer plus rapidement au cours de l'exercice 2019 dans la formulation de la politique portant sur l'aménagement du territoire.

Volet 2 : Institutionnel et organisationnel

Le volet 2 comprend deux produits ci-après :

- le **produit 2** visant à doter le MATRV, d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation de la réforme de l'AT performantes et professionnelles. Ces institutions sont : (i) le Comité de pilotage interministériel de la réforme de l'AT (COPIRAT), (ii) le Comité technique de la réforme de l'AT et (iii) l'administration de l'AT (le Secrétariat général à l'AT). En plus de ces structures formelles et couverts par des textes juridiques (Décret), des groupes de travail (thématiques) sectoriels et intersectoriels seront mis en place et animés en permanence.
- le **produit 3** axé sur la restructuration et la dotation du MATRV, des moyens humains et matériels pour renforcer ses capacités et son leadership et appuyer le processus de réforme de l'AT. Dans le cadre de ce produit, il s'agit de : (i) mettre en place et assurer le fonctionnement de la CAT, (ii) développer et mettre en œuvre le plan de formation du personnel du MATRV, (iii) de doter le MATRV, d'un système d'informations interne et externe basé sur le SIG, d'un Observatoire des territoires ainsi que d'un Atlas de l'AT, (iv) renforcer la coordination, la synergie et le contrôle-qualité des processus d'AT conduits par les firmes et les PIREDD, (v) la réaliser des analyses sectorielles de base dans les secteurs clés concernés par l'AT ainsi que de (vi) veiller à la prise en compte des sauvegardes socio-environnementales dans la réforme de l'AT.

Par rapport au produit 2, les activités mises en œuvre en 2018 ont permis de réaliser les progrès vers les résultats suivants :

- Le lancement du processus de mise en place du COPIRAT. Le projet de Décret portant création, organisation, composition et fonctionnement de cet organe a été élaboré par la CAT et transmis à la « Commission de lois du Gouvernement » pour examen et soumission au conseil des Ministres. Ce projet inclut aussi le Comité technique de la réforme jouant le rôle de secrétariat du COPIRAT et chargé de valider techniquement tous les dossiers à lui soumettre ;
- L'opérationnalisation du Comité technique provisoire de la réforme de l'AT en attendant le Décret. Composé des points focaux (experts) issus des ministères sectoriels, de la Société civile et du secteur privé, ce cadre a joué un rôle capital dans l'examen et la validation des notes de recadrage méthodologique de tous les processus d'AT menés par les firmes en novembre 2018,
- L'amélioration des conditions de travail du Secrétariat du MATRV en termes de commodités de fonctionnement (fournitures, mobiliers et équipements de bureau complémentaires).

En ce qui concerne le produit 3, le programme a réalisé les avancées suivantes :

- La mise en place (en juillet 2018) et le fonctionnement régulier de la CAT. Cette structure est composée de dix (10) experts nationaux aux profils largement diversifiés et recrutés sur base d'un processus compétitif. Basée au sein du MATRV, elle appuie l'ensemble du processus de la réforme. Ses experts y participeront afin de s'en assurer l'appropriation et la pérennisation après le départ des firmes spécialisées. Sur le plan politique, Ministre en charge de l'AT s'est fortement engagé dans l'installation de la CAT. Ce dernier a mis à la disposition du programme, des bureaux permettant de mettre ensemble, le SG à l'AT, la CAT et les firmes AT,
- La revue documentaire et la collecte des données dans les secteurs impliquant l'AT. Grâce à ce travail, une base de données sectorielles est disponible et pourra d'alimenter les travaux des analyses sectorielles et l'élaboration des outils et instruments de l'AT prévus dans le cadre du programme,
- La mobilisation de l'expertise technique de « World Resources Institute » (WRI) pour la mise en œuvre de certaines activités dont : (i) l'élaboration de l'ATLAS de l'AT, (ii) la mise en place de l'OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES, (iii) la production des outils cartographiques, (iv) la prise en compte de la sauvegarde socio environnementale dans les processus d'AT en cours, (v) la formation de mis à niveau du personnel du MATRV, (vi) etc.,
- La mobilisation d'une expertise complémentaire (1 international et 1 national) pour en renforcer l'équipe de coordination du programme. Cette expertise se focalisera sur le contrôle qualité des processus, le suivi-évaluation, les formations, la synergie, la mise en cohérence et la capitalisation des processus AT des PIREDD,
- Le début de réflexion au niveau de la CAT, sur la mise en place des groupes de travail sectoriels. Les TdR y relatifs sont en cours d'élaboration. Composés des représentants des parties prenantes clés (ministères, sectoriels, société civile, PTF, secteur privé, etc.), ces groupes seront mis à profit pour contribuer aux analyses sectorielles de base, mais pour assurer les dialogues et concertations prévus dans le cadre du processus de la réforme de l'AT,

- Le lancement du processus d'élaboration d'un guide méthodologique pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et des entités territoriales, dans le cadre des PIREDD et sur base des démarches locales de planification déjà réalisée. Il s'agit d'un des jalons 2018. Les deux ateliers de réflexion réalisés avec l'appui du FONAREDD ont permis d'identifier et d'harmoniser les approches méthodologiques existantes de planification de développement et de l'AT à tous les échelons de gouvernance (national, provincial et local). Ce résultat sera capitalisé en 2019.

En résumé, pour ce volet, on peut retenir des progrès significatifs en termes de renforcement des capacités du Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire, au travers l'appui à la mise en place des cadres de pilotage politique et du dialogue intersectoriel du processus de la réforme, la mobilisation de l'expertise technique d'appoint ainsi que des parties prenantes requises. Compte tenu du contexte politique précaire de l'année 2018, il n'a pas été possible de formaliser les cadres de concertation susmentionnés. Cet exercice devrait se poursuivre au cours de l'année en cours (2019), à la faveur de la mise en place des nouvelles autorités politiques et administratives. Ce qui devrait consolider l'ancrage institutionnel du processus et simultanément renforcer l'appropriation nationale de la réforme.

Volet 3 : Technique

Le volet technique comprend un seul produit (**le produit 4**) dont l'objectif est de doter la RDC, d'une vision commune sur l'affectation de l'espace qui oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable. Dans le cadre de ce volet, les réalisations en 2018 sont les suivantes :

- La signature d'un contrat le 10/09/2018 entre le PNUD et groupement de firmes « **STUDI INTERNATIONAL & IDEA CONSULT INTERNATIONAL** » pour réaliser l'étude du SNAT/RDC et élaborer des guides méthodologiques qui seront utilisés par le PIREDD pour l'élaboration des SPAT,
- La validation de la note de recadrage méthodologique du processus de l'élaboration du SNAT et des GM par les parties prenantes à la réforme de l'AT au cours de l'atelier organisé à Kinshasa du 21-23/11/2019,
- Le début de l'analyse des données collectées en vue d'établir les diagnostics sectoriels et dégager les orientations stratégiques qui serviront à la formulation des options et des scénarios du SNAT (travaux en cours),
- Le lancement en juin 2018 du processus d'élaboration du « guide méthodologique provisoire » pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et des entités territoriales dans le cadre des PIREDD. La version définitive sera rédigée après test du guide provisoire par les PIREDD et prise en compte des leçons d'expériences sont tirées. Accompagné de normes de qualité claires, ce guide sera développé sur base des démarches locales de planification déjà réalisées et prendra en compte les besoins en terres des Communautés locales et des Peuples Autochtones. Deux ateliers ont été organisés à Kinshasa en collaboration avec le FONAREDD : (i) l'atelier sur l'outil d'aide à la planification des terres avec l'appui de EFI les 25-26/06/18 et (ii) l'atelier sur les méthodologies d'élaboration de l'AT et de la Planification de Développement du 3 au 5/12/18. Ces activités ont permis d'identifier et d'harmoniser les approches

méthodologiques entre les processus existants de planification spatiale et celui plus global visant le développement local . C'est une étape capitale qui est franchie avant de passer à la formulation proprement dite du guide. Ce dernier devra orienter, de manière pratique, la meilleure approche d'intégrer la problématique de l'aménagement du territoire, à l'échelle locale (zonage participatif), dans le plan et stratégie de développement local.

En résumé sur ce volet technique, qui constitue le cœur même de la réforme, on peut retenir que toute l'expertise technique, aussi large que variée, est en place et opérationnelle. A ce jour, un large consensus a été obtenu sur les approches méthodologiques devant présider à la réforme, assortie d'une feuille de route de route robuste. L'exercice du diagnostic a été lancé et une esquisse faisant remonter les problématiques majeures de l'AT en RDC est rendue disponible. Elle devra être approfondie au cours de l'exercice 2019, avec les descentes sur terrain, pour une plus large consultation. Le bilan global du diagnostic de la problématique AT en RDC sera rendu à l'issue d'un processus consultatif laborieux pour validation nationale. Ce qui devrait ouvrir la voie à la formulation des options stratégiques de l'AT en RDC suivant différents scénarios de base.

2) Contraintes majeures et pistes de solutions

En 2018, le programme a fait face aux contraintes majeures ci-après :

- La faiblesse du budget disponible pour conclure la contractualisation des firmes qui accompagneront le MATRV dans la conduire des processus d'AT prévus par le programme. Face à cette situation, le PNUD a sollicité et obtenu du Fonaredd : (i) le réajustement budgétaire interne et l'élaboration de l'addendum pour mobiliser des financements additionnels de l'ordre de 4 millions \$. Grace à cette solution, les contrats avec les firmes ont été signés en septembre 2018, ce qui a permis le démarrage effectif des processus AT prévus dans le cadre de la réforme,
- Le financement tardif (décembre 2018) de l'addendum au programme AT avec comme conséquence, l'impossibilité de réaliser les analyses sectorielles de base très attendus pour élaborer la PNAT et les SNAT,
- Le retard dans la mise en place des organes de pilotage de la réforme, particulièrement le COPIRAT suite à la divergence de point de vue avec le MATRV,
- Le retard dans la mise en place de la CAT. Ce retard a été absorbé par l'accélération du processus de recrutement des experts nationaux par le MATRV et l'anticipation sur l'acquisition des équipements ont permis d'absorber ce retard et d'opérationnaliser la CAT à partir de juillet 2018,
- La faiblesse des capacités de l'équipe de coordination du programme. Ce problème a été résolu par la mise à disposition de ressources dans l'addendum AT,
- Le contexte politique non favorable au bon déroulement des activités et dominé par les élections présidentielles et législatives à travers l'ensemble du pays.

3) Défis majeurs

Quatre défis majeurs ont été identifiés à savoir :

- 1) Transversalité de l'AT et nécessité d'un leadership plus fédérateur au niveau du Gouvernement pour coordonner le processus de réforme et d'assurer des dialogues participatifs avec toutes les parties prenantes : autres secteurs clés (Agriculture, Energie, Forêt, Mines, Hydrocarbures, AT, Foncier et Démographie, plan,...), société civile, secteur privé, PTF, etc.,
- 2) Mise en place urgente des organes de pilotage, de mise en œuvre et de suivi de la réforme AT au sein et auprès du MATRV,
- 3) Renforcement des capacités de l'Administration centrale et provinciale de l'AT pour conduire et assurer la pérennité du processus de réforme de l'AT dont la mobilisation, le déploiement, la motivation (salaires, équipements,) et la formation de l'expertise multidisciplinaire nationale de qualité.
- 4) Contexte politique critique largement dominé par le processus électoral, et donc les activités à dividende politique rapide, reléguant, de ce fait, au second plan la réflexion stratégique sur les options de développement dans une perspective de moyen et long termes.

4) Leçons apprises et meilleures pratiques

Les deux principales leçons apprises au cours l'année 2018 sont les suivantes :

- 1) La réussite de la réforme de l'AT dans le contexte de la RDC nécessite la mobilisation de plusieurs intervenants (acteurs, partenaires de mise en œuvre, expertises, ...) et de ressources financières importantes. Par conséquent, la mobilisation de ces ressources et leur mise à disposition dans le délai doivent faire l'objet d'un effort permanent.
- 2) Le leadership politique actuel ouvre à des réelles opportunités de portage stratégique de la réforme de l'AT. Ainsi, le programme doit s'investir à capitaliser sur les ouvertures faites par le MATRV pour faire avancer le processus de la réforme.

5) Révision programmatique

Au cours de l'année 2018, le PNUD a opéré des réajustements techniques au le document initial du programme justifiant ainsi la nécessité de l'augmentation de son enveloppe budgétaire initiale égal à 4 M\$. A cet effet, un addendum a été soumis au FONAREDD afin de mobiliser la réserve affectée à l'AT dans la note de cadrage approuvée par le COPIL du FONAREDD. Suite à son approbation au cours du COPIL 5 du FONAREDD, un financement additionnel de 4 M \$ a été accordé au programme, portant ainsi son budget global à 8 M \$. Cette rallonge a été allouée aux aspects ci-après :

- Le renforcement du volet « institutionnel et organisationnel » : il représente désormais 40 % du budget global contre 25 % dans le budget initial. Comme cela peut se lire dans le budget détaillé, la dimension « accompagnement des PIREDD » a été systématiquement repensée et renforcée, car il constitue le gage principal pour la réussite de la réforme, bien au-delà de la simple conception des outils et instruments de la planification de l'AT (politique d'AT, Loi-cadre sur l'AT, SNAT, SPAT et PLAT/PSGRN) ;

- Le financement des activités prévues dans le document de programme mais non programmées faute de budget suffisant : le budget additionnel permet ainsi de i) financer les organes participatifs et décisionnels du processus de la Réforme (COPIRAT, groupes thématiques sectoriels), (ii) l'harmonisation des approches méthodologiques des processus AT provinciaux et locaux ;
- Le financement de nouvelles activités jugées pertinentes : notamment les analyses sectorielles supplémentaires et complémentaires à l'état de lieux et cartographie existants (Macro zonage, Agriculture etc.).

6) Appréciation qualitative

Malgré le retard dans le processus de contractualisation des firmes spécialisées en AT et la formalisation du cadre institutionnel légal de pilotage et de mise en œuvre de la réforme de l'AT, l'avancement global du PARAT est satisfaisant.

Les activités réalisées en 2018 ont permis de mettre en place tous les fondamentaux nécessaires pour l'atteinte des résultats attendus du programme en 2019. Il s'agit de : (i) la politique nationale de l'AT, (ii) le projet de Loi-cadre sur l'AT, (iii) les guides méthodologiques en appui à l'élaboration des SPAT par les PIREDD ainsi que (iv) le renforcement de capacités techniques, matérielles et humaines du MATRV.

ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance

Tableau 1 Progrès vers les résultats du projet

Outcome 1 : les investissements publics et privés sont effectués dans un cadre global de l'utilisation de l'espace qui concourt à la préservation des forêts et au développement durable de la RDC										Ajustement de la cible (cas échéant)
Output	Indicateurs	Baseline			Cibles		Résultats		Commentaires	
		Valeur	Année	Source	2017	2018	2017	2018		
Output n°1.1 : La RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT	1.1 Nombre d'analyses de base pour l'élaboration d'une PNAT intégrant les objectifs de la Stratégie nationale cadre REDD+ disponibles (Jalon LOI 2018)	0	2017	Rapports (projet, MATRV, indépendants), évaluations	0	6	0	0	1/ analyses non prévues dans le budget initial du programme AT, 2/ retard de financement de l'addendum AT (décembre 2018), 2/ base de données disponibles au niveau de la CAT, 3/Drafts de TdR pour le recrutement des consultants disponibles	
	1.2 Existence de la PNAT consensuelle tenant compte des enjeux nationaux et internationaux de la REDD+ (jalon LOI 2020) et disposant d'une étude d'impact socio environnementale stratégique	0	2017	Rapports (projet, MATRV et indépendants), évaluations	0	1	0	0	1/note recadrage méthodologique validée, 2/collecte des données et analyses de la problématique de l'AT lancées par la firme recrutée.	

	1.3 Existence d'un PLCAT avec des dispositions sur le développement durable et la sauvegarde des écosystèmes (forestiers) comme axe majeur + une étude socio environnementale stratégique	0	2017	Journal officiel, Rapports projet, Rapports et indépendants, évaluations	0	1	0	0	1/note recadrage méthodologique validée, 2/collecte des données et analyses de la problématique de l'AT lancées par la firme recrutée.
	1.4 Existence d'un Plan de communication et de vulgarisation sur la PNAT + le PLCAT	0	2017	Rapports (projet, MATRV et indépendants), évaluations	0	1	0	0	1/ campagne de sensibilisation et de vulgarisation lancée par le Ministère de l'AT, 2/ draft du plan de communication disponible mais nécessite amélioration et validation
Output n°1.2 : La RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation de la réforme de l'AT, légales,	2.1 Nombre d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et concertations dans le cadre du processus de la réforme de l'AT, légales, performantes et fonctionnels (COPIRAT, Comité technique de suivi de la réforme AT et Administration de l'AT)	1	2017	Rapports (projet, MATRV et indépendants), évaluations	0	3	2	2	1/projet de Décret de création du COPIRAT soumis à la Commission des lois du Gouvernement, 2/ Comité technique d'experts fonctionnel mais de manière provisoire, 3/ SG/AT renforcé et impliqué dans le processus de la réforme de l'AT.

	2.2 Degré d'implication de l'administration de l'AT dans le pilotage, la mise en œuvre et les concertations dans le cadre du processus de la réforme de l'AT	Très faible	2017	Rapports (projet, MATRV et indépendants), évaluations	faible	forte	faible	moyen	Indicateur dépendant de l'opérationnalisation du COPIRAT et du Comité technique	
Output n°1.3 : Le MATRV est restructuré et doté de moyens humains et matériels de haut niveau pour renforcer ses capacités et son leadership et appuyer le processus de réformes de l'AT	3.1 Existence de la cellule technique d'appui à la réforme AT fonctionnelle	0	2017	Rapports (projet, MATRV et indépendants), évaluations	0	1	0	1	La CAT est fonctionnelle depuis juillet 2018	
	3.2 Existence d'un programme de renforcement des capacités (mise à niveau) du MATRV opérationnel.	0	2017	Rapports (projet, MATRV et indépendants), évaluations	0	1	0	0	Activité en attente de la signature de l'accord de collaboration avec WRI	
	3.3 Existence d'un système de gestion du SIG / Observatoire des territoires opérationnel	0	2017	Rapports (projet, MATRV et indépendants), évaluations	0	1	0	0	Activité en attente de la signature de l'accord de collaboration avec WRI	
	3.3 Existence d'un atlas de l'Aménagement du Territoire (SNAT) fonctionnel	0	2017	Rapports (projet, MATRV et indépendants), évaluations	0	1	0	0	Activité en attente de la signature de l'accord de collaboration avec WRI	
Output n°1.4 : La vision commune sur l'affectation de l'espace est	4.1 Existence d'un Schéma national d'AT (SNAT) élaboré et validé,	0	2017	Rapports (projet, MATRV et indépendants), évaluations	0	0	0	0	1/note recadrage méthodologique validée, 2/collecte des données pour les diagnostics sectoriels	

dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable									entamée par la firme recrutée.	
	4.2. Nombre de guides méthodologiques pour l'élaboration des outils de planification des territoires suivants : SPAT et PLAT élaborés et validés	0	2017	Rapports (projet, MATRV et indépendants), évaluations	0	6	0	0	/note recadrage méthodologique validée, 2/élaboration des sommaires de guides en cours par la firme recrutée.	
	4.3 Nombre des SPAT préparés par les PIREDD grâce aux guides méthodologiques mis à disposition par le programme (firmes AT)	0	2017	Rapports (projet, MATRV et indépendants), évaluations	0	3	0	0	En attente de planification des PIREDD	
	4.4 Nombre des PLAT développés par les PIREDD grâce au guide méthodologique mis à disposition par le programme (jalons 2018)	0	2017	Rapports (projet, MATRV et indépendants), évaluations	0	N/D	0	0	En attente de planification des PIREDD	

*Note: Les effets, résultats, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent sur le document du programme REDD+** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements par rapport aux objectifs prévus. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc. et des colonnes supplémentaires pour les années.*

Tableau 2 Progrès vers les indicateurs CAFI couverts par le programme

Indicateur révisé	Ligne de base en RDC (ou date à laquelle elle sera renseignée)	Cible (LOI ou programme approuvé)	Fréquence de reporting	Progrès réalisés
Indicateur 1 : Existence d'une vision consensuelle et spatialisée de l'usage des ressources naturelles, à court moyen et long terme, qui corresponde aux besoins et préserve le couvert végétal arboré	2020	Une politique d'AT respectueuse de la ressource forestière et des droits et besoins des CL et PA, et schémas directeurs provinciaux d'AT développés dans toutes les zones des PIREDD et validés dans au moins trois zones de PIREDD	Une fois à la fin du projet	
Produit 1.1 : La RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT	2020	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Politique nationale de l'AT disponible, • 1 projet de Loi-cadre sur l'AT disponible 	Annuelle	
Produit 1.2 : La vision commune sur l'affectation de l'espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable	2021	<ul style="list-style-type: none"> • 3 SPAT réalisés avec l'appui du programme AT, • (xxx) Plans locaux d'AT (PLAT) réalisés avec l'appui du programme AT 	Annuelle	

<p>Indicateur 2 : Institutions aux capacités renforcées mettent en œuvre cette vision</p>		<p>Le MATRV est doté des capacités techniques, humaines et matérielles en matière de pilotage, mise en œuvre et concertation de la réforme de l'AT</p>	<p>Une fois à la fin du projet</p>	
<p>Produit 2.1 : La RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation de la réforme de l'AT, légales, performantes et professionnelles</p>	<p>2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les organes de cadrage politique légal (COPIRAT et Comité technique d'experts/points focaux sectoriels) fonctionnels 	<p>Annuelle</p>	
<p>Produit 2.2 : Le MATRV est restructuré et doté de moyens humains et matériels de haut niveau pour renforcer ses capacités et son leadership et appuyer le processus de réformes de l'AT</p>		<ul style="list-style-type: none"> • La cellule technique d'appui à la réforme AT (CAT) composée d'experts multidisciplinaires est fonctionnelle 	<p>Annuelle</p>	
		<ul style="list-style-type: none"> • Le programme de renforcement des capacités (mise à niveau) du MATRV développé est opérationnel. 	<p>Annuelle</p>	
		<ul style="list-style-type: none"> • Le système de gestion du SIG / Observatoire des territoires est opérationnel 	<p>Annuelle</p>	
		<ul style="list-style-type: none"> • L'atlas de l'AT est disponible 	<p>Annuelle</p>	

iii) Jalon de la LOI

La matrice simplifiée ci-dessous fournit des informations sur la contribution du PARAT aux différents Jalons 2018 concernés par le secteur AT.

Tableau 3 Progrès vers les Jalons de la LOI

Période de Janvier 2018 à Décembre 2018					
N°	Descriptif du Jalon	Objectifs	Progrès accomplis	Points d'attention particulière	Solutions proposées
1	<p>Jalon 2018 a : Analyses de base réalisées pour l'élaboration d'une politique d'aménagement du territoire intégrant les objectifs de la Stratégie-cadre nationale REDD+.</p> <p>Les thématiques concernées sont les suivantes : <u>(i) macro zonage forestier, (ii) occupation et besoin agricole en espace, (iii) conservation et biodiversité, (iv) équipements sociaux et démographie, (v) mines et hydrocarbures et (vi) infrastructures.</u></p>	<p>Etablir la situation actuelle (état de lieux) et les projections de l'affectation de l'espace pour les secteurs clés concernés par les différents processus d'élaboration des outils et instruments de planification du territoire (PNAT, SNAT et SPAT) conduits dans le cadre de la réforme de l'AT en RDC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les capacités techniques et humaines du MATRV ont été renforcées. La CAT composée de 10 experts nationaux dans les domaines clés (AT, forêt/environnement, agroéconomie, infrastructures, géographie, urbanisme, juridique, communication, informatique, SIG, etc.) a été opérationnalisée, ▪ La revue documentaire et les données collectées dans les secteurs clés de l'AT pour l'élaboration d'une PNAT par la CAT sont disponibles, ▪ Le processus de recrutement des consultants spécialisés pour mener réaliser les analyses de base est lancé (drafts disponibles). ▪ Le draft de l'état de lieu de la situation juridique du secteur de l'AT en RDC est disponible, mais nécessite une validation, ▪ Le recrutement d'une expertise internationale et nationale pour coordonner et appuyer les travaux d'analyse de base (cf. addendum AT) est en cours. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La durée du recrutement des consultants chargés de réaliser les analyses de base, ▪ Le budget alloué aux analyses de base (500.000 \$ pour 6 études) est insuffisant, ▪ La durée de chaque analyse devra être la plus courte possible pour permettre aux processus d'AT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assouplir la procédure et accélérer le processus de recrutement des consultants, ▪ Estimer le coût de chaque étude et mobiliser des ressources additionnelles pour couvrir le gap de financement, ▪ Estimer la durée de chaque étude et se rassurer de leur disponibilité d'ici fin juin 2019.

				de les capitaliser.	
2	Jalon 2018 b: Guide méthodologique élaboré, accompagné de normes de qualité claires, pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois - comprenant les terres utilisées et occupées par les communautés locales et les peuples autochtones – et des entités territoriales, dans le cadre des programmes intégrés et sur base des démarches locales de planification déjà réalisées	Appuyer le processus d'élaboration des plans locaux de l'AT et/ou Plans simples de gestion des ressources naturelles des terroirs villageois ciblés par les PIREDD	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le processus d'élaboration participative du « guide méthodologique » a été lancé (juin 2018) avec l'appui du FONAREDD et la participation des parties prenantes (PIREDD, PARAT, PGDF, DIAF, WRI, Ministère de Plan). Deux ateliers ont été organisés pour identifier, comprendre, collecter des données et harmoniser les points de vue sur les approches méthodologiques de planification spatiale et de développement existantes en RDC : un atelier les 25-26/06/18 sur l'outil d'aide à la planification des terres avec l'appui de EFI et un autre, du 3-5/12/18 sur les méthodologies d'élaboration de l'AT et de planification de développement national, provincial et local, ▪ Le processus de mobilisation de l'expertise chargée d'appuyer le processus de rédaction du « guide » a été lancé. Les TdR y afférents sont disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La durée du recrutement des consultants chargés de réaliser les analyses de base, 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobiliser un consultant national pour finaliser le guide méthodologique d'ici fin avril 2019

iv) Gestion participative

Activités	Objectif	Participation	Echéance	Commentaires
I. PHASE DE DEMARRAGE				
Réunion du Comité d'examen du programme (CLEP) et 1 ^{er} COFIL du programme	(1) examiner le document de programme « Appui à l'Aménagement du Territoire » en vue de s'assurer que ledit programme s'inscrit bien dans les priorités nationales et correspond aux préoccupations des bénéficiaires et (2) procéder à la revue, la formulation des recommandations techniques et à la validation du Plan de Travail Annuel (PTA) 2017 du projet.	Ministères sectoriels (AT, Plan, Intérieur, Agriculture, Développement rural, MEDD, Infrastructures et travaux publics, Urbanisme et Habitat, Affaires foncières, Mines, Hydrocarbures,), FONAREDD, IGC, CONAREF, INS, Société civile (GTCRR et REPAPF), ONG internationales (OSFAC, WCS, WRI), PTF (ONU-Habitat, PNUD, FAO, AFD)	7 mars 2017	Réalisé à 100%. Les parties prenantes ont validé le programme et le PTA 2017.
Atelier de national de lancement du programme AT	(1) Réfléchir les meilleures approches pour mettre en œuvre la réforme de l'AT, (2) mobiliser toutes les parties prenantes à l'action	Ministères sectoriels (AT, Plan, Agriculture, Développement rural, MEDD, Infrastructures et travaux publics, Urbanisme et Habitat, Affaires foncières, Mines, Hydrocarbures,), Ministères provinciaux sectoriels des provinces cibles des PIREDD, (Oriental) FONAREDD, IGC, CONAREF, INS, Société civile (GTCRR et REPAPF), institutions de recherche scientifique (UNIKIN, UPN, IBTP, ERAIFT, etc.), ONG nationales et internationales (OSFAC, WCS, WRI, WWF, COLDELT, IGEDD,), PTF (ONU-Habitat, PNUD, FAO, AFD)	15-16 juin 2017	Réalisé à 100%. Les approches méthodologiques pour la conduite de la réforme de l'AT ont été validées.
II. PHASE DE MISE EN ŒUVRE				

<p>Atelier d'enrichissement des TdR relatifs au lancement des Appels d'Offre (AO) pour la préqualification des firmes spécialisées en AT chargées de conduire les processus d'élaboration de la PNAT, PLCAT, SNAT et GM pour les SPAT et PLAT.</p>	<p>Amender les orientations techniques, les approches méthodologiques, les profils des candidats, le calendrier indicatif, contenus dans les drafts de TdR portant sur la PNAT, PLCAT, SNAT et GM pour les SPAT et PLAT afin de permettre le lancement des AO</p>	<p>Ministères sectoriels (AT, Plan, Agriculture, Développement rural, MEDD, Infrastructures et travaux publiques, Urbanisme et Habitat, Affaires foncières, Mines, Hydrocarbures,), FONAREDD, IGC, CONAREF, INS, Société civile (GTCRR et REPAPPEF), institutions de recherche scientifique (UNIKIN, UPN, IBTP, ERAIFT, etc.), ONG nationales et internationales (OSFAC, WCS, WRI, WWF, COLDELTA, IGEDD,), PTF (ONU-Habitat, PNUD, FAO, AFD)</p>	<p>05 au 08 juillet 2017</p>	<p>Réalisé à 100%. Les parties prenantes ont enrichie les drafts proposés par le PNUD et ont formulé des recommandations pertinentes en vue de les améliorer et procéder à leur validation au cours d'un autre atelier.</p>
<p>Atelier de validation des TdR relatifs au lancement des Appels d'Offre (AO) pour la préqualification firmes spécialisées en AT chargées de conduire les processus d'élaboration de la PNAT, PLCAT, SNAT et GM pour les SPAT et PLAT.</p>	<p>Amender les orientations techniques, les approches méthodologiques, les profils des candidats, le calendrier indicatif, contenus dans les drafts de TdR portant sur la PNAT, PLCAT, SNAT et GM pour les SPAT et PLAT afin de permettre le lancement des AO</p>	<p>Ministères sectoriels (AT, Plan, Agriculture, Développement rural, MEDD, Infrastructures et travaux publiques, Urbanisme et Habitat, Affaires foncières, Mines, Hydrocarbures,), FONAREDD, IGC, CONAREF, INS, Société civile (GTCRR et REPAPPEF), institutions de recherche scientifique (UNIKIN, UPN, IBTP, ERAIFT, etc.), ONG nationales et internationales (OSFAC, WCS, WRI, WWF, COLDELTA, IGEDD,), PTF (ONU-Habitat, PNUD, FAO, AFD) et personnes ressources (experts en AT).</p>	<p>21 juillet 2017</p>	<p>Réalisé à 100%. Les résultats suivants étaient atteints : (i) validation des orientations techniques, approches méthodologiques, profils des candidats, calendrier indicatif, etc.) contenus dans les drafts des TdR proposés par le PNUD et (ii) les parties prenantes impliquées dans la Réforme de l'AT mobilisées pour participer à toutes les étapes consultatives de la réforme de l'AT</p>

1 ^{er} Atelier de réflexion sur l'élaboration du guide méthodologique pour le zonage participatif des terroirs villageois et entités territoriales	Lancer les réflexions sur le processus d'élaboration du guide méthodologique pour le zonage participatif des terroirs villageois et entités territoriales	MATRV, CAT, PNUD, FONAREDD, MEDD (DIAF + DGFOR), Min Plan, Société civile, Agences d'exécution des programmes FONAREDD (PIREDD, PGDF,)	25-26 juin 2018	Réalisé à 100%. Des outils d'aide à la décision ont été présentés
Atelier de démarrage des travaux relatifs à l'élaboration des outils et instruments de l'AT (PNAT, PLCAT, SNAT et GM pour les SPAT et PLAT.	(i) Assurer un bon démarrage des activités liées à l'élaboration des outils et instruments de planification spatiale prévus dans le cadre de ce programme, (ii) collecter des données auprès des parties prenantes impliquées dans la réforme de l'AT.	Firmes AT (IDEA, STUDI, AED), PNUD, MATRV FONAREDD et Société civile (GTCRR, REPALEF)	11 octobre 2018	Réalisé à 100%. Une 1 ^{ère} série de données collectés par les firmes afin de d'approfondir les analyses sur la problématique de l'AT en RDC.
Atelier de recadrage méthodologique des processus d'élaboration des outils et instruments de l'AT (PNAT, PLCAT, SNAT et GM pour les SPAT et PLAT.	Obtenir la validation technique et politique de la note de recadrage méthodologique ainsi que de la feuille de route des processus d'élaboration des outils et instruments de l'Aménagement du territoire prévus dans le cadre de la réforme de l'AT en RDC.	Ministères sectoriels (AT, Plan, Agriculture, Développement rural, MEDD, Infrastructures et travaux publics, Urbanisme et Habitat, Affaires foncières, Mines, Hydrocarbures,), FONAREDD, IGC, CONAREF, INS, Société civile (GTCRR et REPAPPEF), institutions de recherche scientifique (UNIKIN, UPN, IBTP, ERAIFT, etc.), ONG nationales et internationales (OSFAC, WCS, WRI, WWF, COLDELTA, IGEDD,), PTF (ONU-Habitat, PNUD, FAO, AFD) et personnes ressources (experts en AT).	21-23 novembre 2018	Réalisé à 100%. Les deux notes de recadrage méthodologiques assorties des feuilles de route pour leur mise en œuvre ont été validées. Il s'agit de la note portant sur la PNAT et le PLCAT, et de celle liée au SNAT et les GM
2 ^{ème} Atelier de réflexion sur l'élaboration du guide méthodologique	Collecter des informations sur les approches méthodologiques de	MATRV, CAT, PNUD, FONAREDD, MEDD/DIAF, Min Plan, Société civile, Agences	Décembre 2018	Réalisé à 100%. Les approches méthodologiques de planification de l'AT et

pour le zonage participatif des terroirs villageois et entités territoriales	planification de l'AT et de développement existantes en RDC	exécution des programmes FONAREDD (PIREDD, PGDF, etc.)		de développement existantes ont été identifiées et harmonisées.
Atelier de validation du rapport de diagnostic sur la problématique de l'AT de la RDC	Obtenir la validation des orientations stratégiques et les lignes directrices permettant l'élaboration de la PNAT et du PLCAT	Comité technique de suivi de la réforme de l'AT		Prévu en 2019
Atelier de consultation des parties prenantes sur le draft 0 de la PNAT	Recueillir les avis et inputs des parties prenantes sur le draft de la PNAT			Prévu en 2019
Atelier de validation technique de la PNAT	Valider techniquement la PNAT	Ministères sectoriels (AT, Plan, Agriculture, Développement rural, MEDD, Infrastructures et travaux publics, Urbanisme et Habitat, Affaires foncières, Mines, Hydrocarbures,), FONAREDD, IGC, CONAREF, INS, Société civile (GTCRR et REPAPF), institutions de recherche scientifique (UNIKIN, UPN, IBTP, ERAIFT, etc.), ONG nationales et internationales (OSFAC, WCS, WRI, WWF, COLDELT, IGEDD,), PTF (ONU-Habitat, PNUD, FAO, AFD) et personnes ressources (experts en AT).		Prévu en 2019
Atelier de consultation des parties prenantes sur l'avant – projet de la Loi-cadre sur l'AT	Recueillir les avis et inputs des parties prenantes	Ministères sectoriels (AT, Plan, Agriculture, Développement rural, MEDD, Infrastructures et travaux publics, Urbanisme et Habitat, Affaires foncières, Mines, Hydrocarbures,), FONAREDD, IGC, CONAREF, INS, Société civile (GTCRR et REPAPF), institutions de recherche scientifique		Prévu en 2019

		(UNIKIN, UPN, IBTP, ERAIFT, etc.), ONG nationales et internationales (OSFAC, WCS, WRI, WWF, COLDELT, IGEDD,), PTF (ONU-Habitat, PNUD, FAO, AFD) et personnes ressources (experts en AT).		
Atelier de validation technique du projet de Loi-cadre sur l'AT	Valider techniquement le PLCAT	Ministères sectoriels (AT, Plan, Agriculture, Développement rural, MEDD, Infrastructures et travaux publics, Urbanisme et Habitat, Affaires foncières, Mines, Hydrocarbures,), FONAREDD, IGC, CONAREF, INS, Société civile (GTCRR et REPAPPEF), institutions de recherche scientifique (UNIKIN, UPN, IBTP, ERAIFT, etc.), ONG nationales et internationales (OSFAC, WCS, WRI, WWF, COLDELT, IGEDD,), PTF (ONU-Habitat, PNUD, FAO, AFD) et personnes ressources (experts en AT).		Prévu en 2019
Validation politique de la PNAT et du PLCAT	Obtenir l'approbation et le portage politique des instruments juridiques et réglementaires de l'AT	COPIRAT		Prévu en 2019
Atelier national de validation des diagnostics sectoriels/orientations stratégiques du SNAT		Ministères sectoriels (AT, Plan, Agriculture, Développement rural, MEDD, Infrastructures et travaux publics, Urbanisme et Habitat, Affaires foncières, Mines, Hydrocarbures,), FONAREDD, IGC, CONAREF, INS, Société civile (GTCRR et REPAPPEF), institutions de recherche scientifique (UNIKIN, UPN, IBTP, ERAIFT, etc.), ONG nationales et internationales (OSFAC, WCS, WRI, WWF, COLDELT, IGEDD,), PTF (ONU-		Prévu en 2019

		Habitat, PNUD, FAO, AFD) et personnes ressources (experts en AT).		
Atelier de présentation et de consultation des parties prenantes sur les GM	Collecter les avis et commentaires des parties prenantes sur les contenus des GM	Ministères sectoriels au niveau provincial (AT, Plan, Agriculture, Développement rural, MEDD, Infrastructures et travaux publics, Urbanisme et Habitat, Affaires foncières, Mines, Hydrocarbures,), PIREDD, Société civile (GTCRR et REPAPPEF), institutions de recherche scientifique PTF et personnes ressources (experts en AT).		Prévu en 2019
Ateliers provinciaux de finalisation et de validation des drafts des GM	Valider les GM par les parties prenantes provinciales impliquées dans la réforme de l'AT	Ministères sectoriels au niveau provincial (AT, Plan, Agriculture, Développement rural, MEDD, Infrastructures et travaux publics, Urbanisme et Habitat, Affaires foncières, Mines, Hydrocarbures,), PIREDD, Société civile (GTCRR et REPAPPEF), institutions de recherche scientifique PTF et personnes ressources (experts en AT).		Prévu en 2019
Atelier national de validation des drafts des GM	Valider les GM par les parties prenantes impliquées dans la réforme de l'AT au niveau national	Comité technique de suivi de la réforme de l'AT		Prévu en 2019
Atelier national de validation technique du SNAT	Obtenir la validation technique du SNAT	Ministères sectoriels (AT, Plan, Agriculture, Développement rural, MEDD, Infrastructures et travaux publics, Urbanisme et Habitat, Affaires foncières, Mines, Hydrocarbures,), FONAREDD, IGC, CONAREF, INS, Société civile (GTCRR et REPAPPEF), institutions de recherche scientifique (UNIKIN, UPN, IBTP,		Prévu en 2020

		ERAIFT, etc.), ONG nationales et internationales (OSFAC, WCS, WRI, WWF, COLDELTA, IGEDD,), PTF (ONU-Habitat, PNUD, FAO, AFD) et personnes ressources (experts en AT).		
Atelier de validation politique du SNAT	Obtenir l'approbation et le portage politique du SNAT	COPIRAT		Prévu en 2021

Avez-vous fait usage ou référence au '**Guide méthodologique de consultations**' produit et disséminé par le GTCRR ? Oui Non

v) Narratif sur l'aspect genre

La prise en compte de l'aspect genre est l'un des principes clés de tous les programmes/projets exécutés par le PNUD, mais les progrès réalisés à ce jour par le programme sont encore très faibles. Des échanges internes avec l'unité « Genre » du PNUD se poursuivent pour corriger cette situation à partir de 2019, une année qui sera dominée par de nombreuses et intenses consultations, concertations et dialogues sectoriels et intersectoriels. Un plan d'action d'intégration de la dimension « Genre » est en cours d'élaboration.

vi) Respect des Normes et Gestion Environnementale et Sociale

Le programme n'a pas encore réalisé l'étude d'impact socio-environnementale (EISA). Cette activité n'a pas été prévue dans le document du programme, mais des réflexions seront entamées avec le FONAREDD pour examiner la nécessité et la possibilité de la réaliser, le cas échéant, en 2019.

vii) Gestion des risques

Aucun nouveau risque n'a émergé lors de la mise en œuvre du programme. Tous les risques repris dans le tableau ci-dessous sont ceux préalablement identifiés lors de sa conception en 2017 ainsi que les mesures pour les atténuer.

Identification des risques			Analyse du risque		Traitement du risque			Suivi du risque
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque (1)	Probabilité (2)	Impact potentiel	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement
L'instabilité politique freine la réalisation des ambitions d'AT et de REDD+.	2017	P	2/5	5/5	Efforts de sensibilisation sur la REDD+ et l'importance de l'AT en concertation avec les Ministères, le CTR, le SE/FONAREDD et autres entités concernées (plaidoyer pour le maintien de ces priorités au plan des politiques nationales quelle que soit l'évolution politique du pays).	PNUD, CTR, FONAREDD		Risque non matérialisé. Le contexte politique de la RDC (élections) n'a pas influencé l'ambition du pays vis-à-vis de la réforme de l'AT).
Le mandat fédérateur du MATRV est remis en question par les institutions, les ministères au niveau central et provincial	2017	P	1/5	5/5	Approche technique vise à favoriser la prise de décision basée sur les données et les analyses scientifiques, (2) arbitrages politiques pour résoudre les conflits via le COPIRAT	PNUD, MATRV		Risque non matérialisé mais déjà mitigé par le COPIRAT et le comité technique sous l'égide du MATRV.

Les tensions et conflits sectoriels relatifs à l'affectation des territoires sont insolubles par le biais des mesures d'arbitrage préconisées par le MATRV du fait de la fragmentation de compétences entre Ministères sectoriels en matière de cession et affectation des terres.	2017	S	2/5	4/5	Processus de consultation et approche participative préconisée par le MATRV,	PNUD, MATRV		Aucune car le risque ne s'est pas matérialisé en 2018.
					Ancrage de la politique d'AT au plus haut niveau politique via le COPIRAT			Aucune car le risque ne s'est pas matérialisé en 2018.
La complexité du montage institutionnel alourdit le processus au dépend d'une approche pragmatique.	2017	S	3/5	3/5	Mobilisation de l'expertise nationale et internationale en début de mise en œuvre en vue d'accompagner le programme sur toute sa durée.	PNUD		Aucune car le risque ne s'est pas matérialisé en 2018.
					Renforcement de l'équipe de coordination du programme (1 Expert International en AT + 1 Expert national en Planification,			
					Mobilisation des expertises spécialisées disponibles			
					Mobilisation de l'expertise verticale du PNUD aux niveaux régional et global			

					Description des attributions de chaque partie prenante et des procédures le cas échéant			
					Modalité DIM pour l'exécution du programme ;			
Le déploiement des fonctionnaires de l'administration de l'AT identifiés est retardé ou n'est pas effectué dans les délais nécessaires pour la mise en œuvre du programme et leur motivation est faible.	2017	O	5/5	3/5	Mobilisation d'une expertise nationale et internationale (les firmes spécialisées en AT) pour appuyer la mise en œuvre du programme.	PNUD		
L'expertise nécessaire pour accompagner le processus d'AT dans ses dimensions techniques, légales et stratégiques est limitée au niveau national mais surtout au niveau provincial.	2017	O	4/5	4/5	Approche cyclique et pragmatique, mobilisation d'expertise internationale pour appuyer le processus, transfert d'expériences et de leçons apprises permettant une réalisation rapide du programme	PNUD		Mobilisation d'une expertise nationale et internationale en vue d'accompagner le programme sur toute sa durée.
Les plans d'AT restent lettres morte ou les dispositions d'opposabilité aux tiers ne fonctionnent pas sous	2017	O	4/5	4/5	Sessions de travail avec l'administration de la fonction publique afin d'assurer l'affectation du personnel immatriculé dès que possible.	PNUD, CTR, FONAREDD, MATRV		Aucune car le risque ne s'est pas matérialisé en 2018.

la pression foncière péri urbaine et sectorielle.					Ajustements nécessaires aux plans de travail et projections budgétaires afin de pallier aux manques dans le cas où certains co-financements prévus ne se réalisent pas.			
Les procédures d'achat et de contractualisation du PNUD impactent la mise en œuvre du programme.	2017	O	5/5	5/5	Contractualisation des firmes spécialisées en AT pour conduire les processus d'AT,	PNUD		Action prise : assouplissement des procédures internes de gestion du PNUD par rapport au programme
					Efforts conjoints de mobilisation de ressources supplémentaires seront déployés pour combler les manques lors de la mise en œuvre du programme.			
					Utilisation des dispositions du « Delivery Acceleration Package » pour réduire les durées des processus de HR et Procurement			
					Utilisation des facilités de gestion du cash pour accélérer la mise en œuvre des activités sur le terrain et particulièrement dans les zones non couvertes par les institutions financières, ainsi que l'utilisation de bons de commande manuel et			

					l'instauration de la petite caisse pour les petits achats			
					Renforcement de l'efficience des procédures (achats groupés, amélioration de la planification et anticipation dans l'élaboration des plans d'achat)			
Les ressources, notamment en termes de co-financements, ne couvrent pas les besoins nécessaires à la réalisation du programme.	2017	F	2/5	2/5	Approche concertée sera prise en consultation avec le COPIL FONAREDD en vue d'en atténuer les impacts sur le programme.	PNUD, FONAREDD		Risque ayant bloqué la contractualisation des firmes. Mesures de mitigation : (i) le réajustement budgétaire interne et (ii) le financement additionnel de 4 M\$ via l'addendum au programme AT.

(1) P= politique, S = stratégique, O= opérationnel et F = financier

(2) 0 = aucune, 1 = très faible, 2 = faible, 3 = moyennement élevé, 4 = élevé et 5 = très élevé

viii) Illustration narrative spécifique

Rien à signaler pour cette année-ci.

ix) Modalités de suivi

À l'instar de tous les projets et programmes gérés par le PNUD en RDC, ce programme a fait l'objet de suivi et évaluation selon les normes du PNUD en la matière. A cet effet, un système intégré de suivi et évaluation axé sur les résultats de développement propre au programme a été mis en place pour assurer le suivi et l'évaluation de ses activités et résultats tels que définis dans le cadre des ressources et résultats (CRR). Ce système de S&E s'intègre dans le cadre de coopération et le mécanisme robuste et transparent de planification et de revues conjointes développé et mis en œuvre par le PNUD avec le Gouvernement et d'autres partenaires.

Le programme a développé son plan de suivi et évaluation pluriannuel qui est mis en œuvre, évalué et ajusté annuellement (**cf. Annexe 1**). Ce plan permet de fournir au Secrétariat Technique, au COPIL du FONAREDD et à d'autres partenaires, une vision sur la planification et la mise en œuvre des activités de suivi et évaluation du programme.

Les grandes lignes des activités de suivi-évaluation du programme sont présentées dans le tableau ci-dessous. Les financements alloués à ces activités de suivi-évaluation se retrouvent sous les budgets des différents résultats.

Le système de suivi et évaluation est animé par un expert en suivi et évaluation spécialement recruté dans le cadre du programme. Il fera partie de l'Unité de Coordination du Programme et assurera la mise en œuvre des activités de suivi et évaluation telles que détaillées dans le plan opérationnel de S&E. Ce dernier rend compte à l'unité de coordination et bénéficie de l'assistance et du soutien de l'unité de suivi et évaluation du bureau pays PNUD RDC.

Révisions programmatiques (le cas échéant) : dans le cadre des ressources complémentaires mobilisées à travers l'addendum au programme soumis par le PNUD au FONAREDD, le cadre de résultat du programme a été légèrement modifié. Les stratégies, les objectifs et les résultats clés sont restés identiques, mais les indicateurs ont été reformulés. Ces modifications intégrées dans l'addendum au programme AT ont été validées au cours du 5ème COPIL du FONAREDD.

x) Ressources

Partenariats pour la mise en œuvre du programme : conformément à l'approche de mise en œuvre adoptée par les parties prenantes, le PNUD a signé en septembre 2018, deux (2) contrats avec les groupements de firmes spécialisées en AT sélectionnées suivant un processus compétitif et participatif. La mission de ces firmes consiste à accompagner la partie nationale (MATRV) dans l'élaboration des outils et instruments de planification spatiale. Il s'agit de :

- IDEA consult International & AED Consult chargé conduire le processus d'élaboration de la PNAT et du PLCAT. Le montant total du contrat est de 412.525 \$ dont 226.889 \$ pour la PNAT et 185.636 \$ pour le PLCAT.
- STUDI International & IDEA Consult International chargé de conduire le processus d'élaboration du SNAT et des GM en appui aux processus provinciaux d'AT en charge des PIREDD. Le montant total du contrat est de 2.156.700 \$ dont 1.859.785 \$ pour la PNAT et 296.915 \$ pour le PLCAT.

Plusieurs échanges ont eu lieu avec WRI afin de signer très prochainement (début 2019), un accord de collaboration avec cette organisation pour la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités tel que identifiées dans le programme. Elles portent entre autres : (i) la production des supports cartographiques pour les travaux de SNAT, (ii) la mise en œuvre du plan de formation du MATRV, (iii) la réalisation de l'Atlas de l'AT, (iv) la mise en place et l'opérationnalisation de l'Observatoire des territoires, (v) l'intégration des mesures de sauvegarde environnementales et sociales d'AT dans les plans d'AT opérationnels et de (vi) l'élaboration de guides de surveillance-régulation tenant compte des impératifs de respect des écosystèmes naturels/forestiers.

Ressources humaines du programme : la coordination et la gestion du programme a été assurée par les staffs suivants : (i) 1 Coordonnateur, (ii) 1 chargé d'administration & finances (CAF), (iii) 1 VNU chargé de S&E et (iv) 1 VNU chargé de l'administration (commis). De ces 4 staffs, il y a eu 2 démissions à savoir le CAF et le VNU chargée de S&E. Leur remplacement est programmé pour 2019 ainsi que le recrutement de 2 chauffeurs.

Audit : le programme a fait l'objet d'un audit dans le cadre des audits globaux du bureau pays du PNUD en 2018.

Mobilisation des ressources supplémentaires : un addendum au programme a été soumis au FONAREDD pour de mobiliser des ressources additionnelles (réserve affectée à l'AT dans la note de cadrage approuvée par le COPIL du FONAREDD). Après approbation, CAFI a alloué 4 millions \$ additionnels au programme ; ce qui a porté son budget total à 8 millions \$. Cette rallonge est affectée en grande partie au renforcement du volet « institutionnel et organisationnel » qui représente désormais 40 % du budget global contre 25 % dans le budget initial. Le reste sert au financement des activités prévues mais qui n'ont pas été programmées faute de ressources suffisantes (COPIRAT, groupes thématiques sectoriels, etc.) et de nouvelles activités jugées pertinentes (analyses sectorielles de base, renforcement de l'équipe de coordination, etc.).

Gestion financière : l'annexe 2 fournit la synthèse des ressources allouées et les dépenses réalisées sur la période sous-évaluation (tableau sur le rapport financier FONAREDD).

III. ANNEXES

Annexe 1: Tableau synthétique des activités de suivi & évaluation du PARAT

Activités	Responsable	personnes impliquées	Fréquence	budget
Planification				
Cadre de résultats, plan d'action pluriannuel				
Suivi et mise à jour des progrès sur les indicateurs, suivi des risques, issues et monitoring (dans Atlas)	Coordonnateur projet	Chargé de S&E projet, UPAQ	Trimestrielle	N/A
Fixation des cibles 2019 à atteindre et à placer dans ATLAS	Coordonnateur projet	Chargé de S&E projet, UPAQ, MATRV (SG/AT et CAT), partenaires de mise en œuvre (firmes et WRI)	Novembre de chaque année	N/A
Elaboration des PTA du programme	Coordonnateur projet	Chargé de S&E projet, UPAQ, MATRV (SG/AT et CAT), partenaires de mise en œuvre (firmes et WRI)	Novembre de chaque année	N/A
Validation et signature des PTA du programme	Coordonnateur projet	Senior management du PNUD et MATRV (SG/AT), chargé de S&E	Janvier de chaque année	N/A
Missions de suivi sur le terrain et collecte de données				
Missions conjointe de suivi Equipe projet, PNUD et partie Nationale (3 missions)	Coordonnateur du projet	Chargé de S&E projet, MATRV (SG/AT et CAT) et FONAREDD	Annuelle	30 000 \$
Mission trimestrielle de suivi des activités (6 missions).	Coordonnateur du projet	Pilier 2, Chargé de S&E projet MATRV (SG/AT et CAT)	Trimestriel	30 000 \$
Reuves/Réunion de coordination /Comité de pilotage				
Réunion de suivi hebdomadaire des activités du programme	Coordonnateur du projet	Chargé de S&E projet, MATRV (SG/AT et CAT) et partenaires de mise en œuvre (firmes + WRI)	Hebdomadaire	N/A
Réunion de coordination du programme	Coordonnateur du projet	Chargé de S&E projet, MATRV (SG/AT et CAT) et partenaires de mise en œuvre (firmes + WRI)	Trimestrielle	N/A
Comité de pilotage / Revue tripartite du projet.	Coordonnateur du projet	Senior management du PNUD, équipe de coordination projet, FONAREDD, MATRV (SG/AT), Société civile et	Une fois par an en novembre de chaque année	1 000 \$

Activités	Responsable	personnes impliquées	Fréquence	budget
		partenaires de mise en œuvre (WRI)		
Reporting				
Rapports semestriels d'avancement narratif et financier	Coordonnateur du projet,	Equipe de coordination du projet, FONAREDD, MATRV (SG/AT), partenaires de mise en œuvre (WRI)	Janvier et juillet de chaque année	N/A
Rapports annuels du projet pour le bailleur	Coordonnateur du projet	Equipe de coordination du projet, FONAREDD, MATRV (SG/AT), partenaires de mise en œuvre (WRI)	Février de chaque année	N/A
EVALUATION				
Evaluation mi-parcours (Evaluation externe)	Coordonnateur du Projet	Pilier 2 (TL, coordonnateur, Analyste), Equipe de coordination du projet, Consultant externe, FONAREDD, MATRV (SG/AT), partenaires de mise en œuvre (WRI) et parties prenantes clés (Société civile, ministères sectoriels)	3 ^{ème} trimestre semestre 2019	25 000 \$
Evaluation finale (Evaluation externe)	Coordonnateur du Projet	Pilier 2 (TL, coordonnateur, Analyste), Equipe de coordination du projet, Consultant externe, FONAREDD, MATRV (SG/AT), partenaires de mise en œuvre (WRI) et parties prenantes clés (Société civile, ministères sectoriels)	1 ^{er} trimestre 2021	30 000 \$

Annexe 2 : Rapport financier de janvier à décembre 2018

Produit du projet	Budget total du projet (\$)	Budget PTA (ATLAS) 2018 (\$)	Total dépenses au 31/12/18 (\$)	Total dépenses et engagements depuis le début du projet (\$)	Solde non décaissé au 31/12/18 2018 (\$)	Solde non décaissé depuis le début du projet (\$)	% de décaissement au 31/12/18 2018	% de décaissement par rapport au budget total du projet
Produit 1 : La RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT pour le cadrage des programmes publics de développement	290 000,00	160 137,99	160 137,99	0,00	0,00	129 862,01	100,00	55,22
Sous-total produit 1	290 000,00	160 137,99	160 137,99	0,00	0,00	129 862,01	100,00	55,22
Produit 2 : La RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation performantes et professionnelles	165 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00	0,00	0,00
Sous-total produit 2	165 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00	0,00	0,00
Produit 3 : Les capacités (techniques, humaines et matérielles) et le leadership de l'Administration centrale et provinciale du Ministère de l'AT sont renforcés pour appuyer le processus de réforme de l'AT	812 318,00	100 769,32	100 769,32	0,00	0,00	711 548,68	100,00	12,41
Sous-total produit 3	812 318,00	100 769,32	100 769,32	0,00	0,00	711 548,68	100,00	12,41
Produit 4 : La vision commune sur l'affectation de l'espace est dégagée et oriente les politiques	2 205 000,00	327 469,55	327 469,55	0,00	0,00	1 877 530,45	100,00	14,85

publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable								
Sous-total produit 4	2 205 000,00	327 469,55	327 469,55	0,00	0,00	1 877 530,45	100,00	14,85
Produit 5 : La gestion et coordination d'ensemble du programme est assurée	527 682,00	38 674,64	150,00	38 524,64	0,00	489 007,36	100,00	7,33
Sous-total produit 5	527 682,00	38 674,64	150,00	38 524,64	0,00	489 007,36	100,00	7,33
Total général	4 000 000,00	627 051,50	588 526,86	38 524,64	0,00	3 372 948,50	100,00	15,68

